



Inscription

réservée aux hospitaliers et
personnels de santé (buffets inclus)

Merci de cocher avec soin ce programme OUI NON

Participera à la journée du jeudi 4

Participera à la soirée du congrès du jeudi 4

**ATTENTION chèque personnel
de 30 euros à joindre à votre inscription**

Participera à la matinée du vendredi 5

Inscription à retourner
impérativement avant le 26 août 2014

avec le chèque à l'ordre de FHF - Pays de la Loire
et à adresser à Héral

44, rue Jules-Ferry - CS 80012

9408 Vitry-sur-Seine Cedex

Tél. : 01 45 73 69 25 - Fax : 01 46 82 55 15

Email : v.menez@heral-pub.fr

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Établissement _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Fax _____

Mail _____

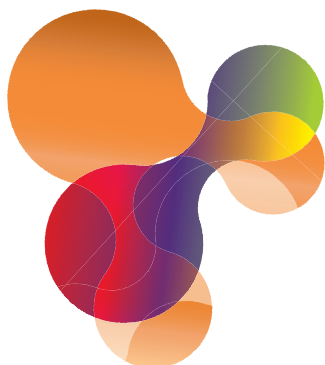
Désirez-vous un fichet congrès SNCF ? OUI NON

Participation

- Adhérents FHF 200 €
- Non-adhérents 350 €
- Représentant des usagers (*sur justificatif*) 80 €
- Étudiants (*photocopie carte d'étudiant obligatoire*) 50 €
- Soirée du congrès (*règlement par chèque personnel*) 30 €

- À titre individuel** : l'inscription ne sera effective qu'à réception de votre règlement. Merci de joindre le règlement par chèque au moment de l'inscription.
- Par l'établissement** (convention adressée après inscription) :
merci de faire tamponner ce coupon par l'établissement.
L'établissement s'engage à prendre en charge les frais de participation.
Inscription dans le cadre de la formation continue
n° d'agrément : 55440641644

Date, signature, tampon



Comité d'organisation

Président : **Yann Bubien**
Directeur général du CHU d'Angers
Délégué régional FHF

Dr Miguel Jean
Chef de service de la consultation
d'éthique clinique, CHU de Nantes

Pr Jacques Dubin
Médecin médiateur, CHU d'Angers

François-Xavier Corbin
Secrétaire général,
FHF Pays de La Loire

Françoise Antonini
Membre du Ciss Pays de la Loire

Catherine de Bonneval
Coordonnatrice générale des soins,
CH de Laval

Florence Deciron-Debieuvre
Chef de service Samu-Smur 72,
CH du Mans

Annie-Laure Desprez
Directrice adjointe
pôle santé Sarthe et Loir

Gwenael Godin
Directeur pôle santé Sarthe et Loir

Marie Lapostolle
Directrice de la communication
et des affaires générales, CHU de Nantes

Sandrine Lauxerrois
Directrice de l'Ehpad
de Champtocé-sur-Loire

Amina Moussa
Directrice des affaires médicales,
CHU d'Angers

Conditions générales

Inscription au congrès

L'inscription au congrès donne droit :

- à l'accès à l'exposition et à la salle de conférences,
- à la documentation,
- aux pauses-café et aux déjeuners.

Elle se fait via la fiche insérée dans le présent programme.

Tarifs

L'inscription au congrès est exclusivement réservée aux hospitaliers, représentants des usagers et étudiants et ne peut être enregistrée que moyennant participation financière :

- adhérents FHF : 200 € TTC/personne,
- non-adhérents FHF : 350 € TTC/personne,
- représentants des usagers (*sur justificatif*) : 80 € TTC/personne,
- étudiants (*photocopie carte étudiant obligatoire*) : 50 € TTC/personne.

Règlement à effectuer impérativement lors de l'inscription par chèque à l'ordre de FHF-Pays de la Loire sauf si prise en charge par l'établissement, à retourner à Héral (voir fiche d'inscription).

Une participation personnelle de 30 € TTC (non remboursable par la formation continue) est demandée si vous souhaitez assister à la soirée du congrès.

Règlement à effectuer lors de votre inscription par chèque personnel à l'ordre de FHF-Pays de la Loire à retourner à Héral (voir fiche d'inscription).

Facturation

Dans le cadre d'une prise en charge par l'établissement, la facturation sera réglée directement avec celui-ci, sinon un reçu nominatif sera remis au participant après règlement.

Annulation

Toute annulation d'inscription, reçue au plus tard le **26 août 2014** et spécifiée par écrit, donnera lieu, à l'issue du congrès, au remboursement des sommes versées. Pour toute annulation notifiée après le 26 août 2014, les frais d'inscription restent intégralement dus.